

Médaille inédite de la section des Gardes Françaises de Paris datée 1790

Michel Lhermet

Chercheur indépendant

Résumé : Après de longues et infructueuses recherches dans les ouvrages spécialisés traitant des médailles françaises de la Révolution et dans les nombreux catalogues de ventes aux enchères, nous présentons ici un document apparemment inconnu des numismates, montrant cinq soldats des gardes françaises en uniforme tenant chacun un fusil armé d'une baïonnette. Nous proposons dans cette note une interprétation de sa lecture.

Mots clés : Médaille, Révolution française, Soldats

Abstract: After long and fruitless searches in the French medals literature concerning the Revolution period, we present here an unknown document, showing five soldiers of the French guards in uniform, each of them holding a gun with bayonet. We propose in this paper an interpretation of its reading.

Keywords: Medal, French Revolution, Soldiers



Fig. 1

Les premières médailles « révolutionnaires » furent émises à partir de la prise de la Bastille le 14 juillet 1789; s'ensuivit une multitude d'autres commémorant cet événement historique majeur. Cette période fut très prolifique en documents numismatiques, chaque événement étant un prétexte à réaliser de nouvelles créations par des médailleurs en collaboration avec les graveurs se servant de métaux sans grande valeur (plomb ou étain), plus rarement en bronze. Ces médailles populaires se vendaient à bas prix ou étaient offertes aux patriotes méritants.

Description et caractéristiques de cette médaille

Métal : Etain

Poids : 47 g

Dimension : 45 mm de diamètre, 2 mm d'épaisseur

Avers : Dans le champ, cinq soldats des gardes françaises en uniforme tenant chacun un fusil armé d'une baïonnette, devant eux est disposé un canon, dans le ciel le soleil rayonnant. La légende circulaire VIVE LA LIBERTE entourant cette scène.

Revers : SE(CTION) DES GARDES FRANCOISES au-dessus de trois petits cœurs enflammés symbolisant la charité ou le désir de servir sa patrie, le tout autour d'une guirlande espacée d'autres petits cœurs. La date 1790 se trouve à l'exergue.

Cette médaille possède un trou de suspension dont la bélière a disparu.

A noter une usure uniforme attestant un usage régulier et prolongé.

Pour essayer d'identifier avec plus de précision cet exemplaire apparemment inconnu, on doit le comparer avec deux médailles de même facture (fig. 2) présentant de nombreuses analogies au niveau du motif et de la légende de l'avers. La majorité d'entre elles possèdent un trou de suspension et il est possible que ce type de médailles ait été porté par un soldat du régiment des Gardes Françaises en 1789. Les légendes sont révélatrices d'une grande volonté de servir la patrie et le roi.



Fig. 2 (1 et 2) Médailles en étain (43,5 et 45 mm) émises en 1789 pour la Garde Nationale de Paris. Hennin n° 77 (variante au revers) et 78.

1. Avers : VIVE LA LIBERTE au dessus de 7 gardes et un canon. VIVE LE ROY à l'exergue.
Revers : LES CŒURS REUNI POUR LA GLOIRE en légende circulaire, MOURIR POUR LA + PATRIE VOILA NOTRE SEULE ENVIE au centre en 5 lignes.(variante du Hennin n°77)
2. Avers : variante de la précédente avec ET LES DISTRICTS à l'exergue.
Revers : LES CŒURS REUNIS en légende circulaire, MOURIR POUR LA PATRIE VOILA NOTRE SEUL DEVOIR au centre entouré d'une guirlande. 3 petits cœurs enflammés dessous et la date 1789. (Hennin n°78)

Dans son ouvrage intitulé « Histoire Numismatique de la Révolution Française » publié en 1826, H. Hennin a écrit un commentaire sur ces 2 médailles à la page 63 : « Elles n'ont rapport à aucune époque précise de 1789 et doivent être classées à la fin de cette année. Il est probable qu'elles furent faites quelque temps après la formation de la Garde Nationale ».

Il faut savoir que le 1^{er} septembre 1789, le régiment des Gardes Françaises fut dissous, la majorité de ces militaires incorporèrent les rangs des Gardes Nationaux.



Fig. 3 (3) Médaille en plomb (41 x 33 mm) datée 1792 pour la section de l'Homme armé figurant dans la vente Chaponnière & Firmenich du 20 novembre 2012

Avers : Fusilier (Gardes Françaises ?) au centre, 2 canons à ses pieds, équerre et bonnet phrygien dans le champ sous un soleil rayonnant. Date 1792 à l'exergue.

Revers : SECTION DE L'HOMME ARME , une équerre dessous.

Référence : Hennin (manque)

Les médailles fabriquées pour les sections parisiennes sont rarissimes au vue des 48 sections existantes à cette époque. L'exemplaire suivant, non encore publié, rentre dans cette catégorie



Fig. 4 Médaille en étain (29 x 25 mm) datée 1792 pour la section du Faubourg du Nord. Poids : 5,44 g. Vente en ligne sur le site eBay en août 2015

Description : médaille uniface portant la légende : SECTION DU FAUBOURG DU NORD surmontée d'un bonnet phrygien au centre d'une couronne de laurier, REPUBLIQUE FRANCOISE en légende circulaire et VILLE DE PARIS 1792 dessous.

Réf. Hennin (manque).

Les sections parisiennes dans le contexte historique (entre 1790 et 1793)

C'est dans la perspective des élections aux Etats Généraux que le règlement royal en date du 13 avril 1789 divisa la capitale en 60 districts. La tentative de les regrouper en un comité central échoua en décembre de la même année car certains d'entre eux voulaient garder leur indépendance.

Néanmoins ces districts devaient se concerter régulièrement pour appliquer conjointement des arrêtés municipaux en appliquant des mesures analogues. Ils étaient composés de 16 à 24 membres en charge de faire exécuter ou d'élaborer les lois et les règlements en vigueur au cours des assemblées générales et de dénoncer les contre-révolutionnaires. Des comités de surveillance sont constitués.

Les 21 et 27 juin 1790, un décret institua pour la commune de Paris une charte divisant les districts en 48 sections partageant géographiquement la ville en quartiers (au prorata des citoyens actifs). Chacune d'entre elles devra envoyer des députés sectionnaires à l'Assemblée Nationale pour y être représentée, elles avaient également comme attribution de procéder à l'élection du Maire et du procureur de la commune dans l'Hôtel de ville.

Toutes les sections étaient composée d'un comité civil, d'un comité révolutionnaire et d'une force armée comprenant entre 120 et 130 hommes. Avec le temps, l'action des sections prend une connotation politique et sociale d'envergure.

A l'Assemblée Nationale, leurs représentants, poussés par un peuple accablé par la misère et la faim soumettent de nombreuses revendications. De virulents affrontements verbaux ont lieu avec les royalistes et les modérés.

Le pouvoir grandissant de ces sections ébranla l'ordre établi. Il fallut attendre la chute de Robespierre pour que la capitale retrouve un semblant de calme et d'apaisement.

Les différentes sections furent supprimées par le Directoire en 1795 pour être remplacées par des divisions et plus tard par des quartiers.

La section des Gardes Françaises

Anciennement appelée section de l'Oratoire (1790-1792), cette section révolutionnaire dénombrait environ 1900 citoyens actifs dont les représentants se réunissaient dans l'église de l'Oratoire. Cet édifice religieux était à l'origine la chapelle royale du Louvre construite en 1630. A sa création elle reçut du département des domaines une somme forfaitaire de 500 livres en plus des 1700 livres octroyées afin de régler les dépenses inhérentes à son bon fonctionnement.

Elle était représentée à la commune de Paris par :

- Jean-Baptiste-Mathieu Dhazard (ou Dazard). Né à Paris il était âgé de 36 ans lors de son exécution le 11 thermidor de l'an II, il faisait partie de la troupe qui accompagna Robespierre sur l'échafaut. Il fut arrêté sur la section des Arcis alors qu'il tentait de rallier ses membres à sa cause. Il habitait au 101 de la rue Saint Honoré où il exerçait la profession de perruquier.
- Jean Forestier. Il était âgé de 47 ans quand il fut guillotiné le 10 thermidor de l'an II. Ce chirurgien accoucheur résidait au 102 de la rue Saint Honoré. Les troupes de la Convention l'ont arrêté à la maison commune, il réussit pourtant à s'échapper pour finalement être repris à la section Poissonnière où il avait trouvé refuge.
- - Martial Gamory. Demeurant au 123 de la rue du coq, il était le fils d'Alexis Gamory, maréchal et d'Antoinette Cassier; il se maria avec Dorothée Chambord le 10 juin 1794¹.

Deux autres personnages ont marqué de façon significative cette section, il s'agit de :

- Jean-Antoine Laveau(x). Homme de loi et président de la commission des subsistances, il était partisan du fédéralisme en soutenant les aristocrates.
- Claude-François Chazot. Lyonnais d'origine, il était en 1790 secrétaire greffier du juge de Paix des Gardes Françaises et rédacteur de la « Correspondance du Maine et Loire ». Son talent d'orateur aura une influence déterminante dans les assemblées générales.

¹ Minutes et répertoires de Melise Lemire, notaire (étude XXXIV).



Eau forte colorisée d'époque mesurant 70 mm de diamètre. Elle représente l'emplacement de la section de l'oratoire en 1790. Bibliothèque Nationale de France. Edité par le géographe Moulin.

Les limites de cette section : Rue Saint Honoré, rue Froid-Manteau, rue des Déchargeurs, rue des Fourreurs, rue des Lavandières, rue des Mauvaises-Paroles, rue Bérizy, rue des Fossés-Saint-Germain, colonnade et rue du Louvre, rue de Beauvais.

Les sections entourant ce périmètre sont : La section des Tuileries, de la Halle aux blés, du Muséum (mai 1792) ex section du Louvre, du Contrat Social (août 1792) ex section des Postes, des Halles (août 1792) ex section du marché des Innocents.

Conclusion

Compte tenu de la difficulté de lire l'intégralité du mot « section », dont seules les deux premières lettres sont visibles, il reste à lever l'ambiguïté sur le mot composé « Gardes Françaises », terminologie rattachée aussi au régiment du même nom dont la dissolution fut prononcée le 31 août 1789. Cette hypothèse ne peut être retenue, à moins que ce document fût fabriqué de façon commémorative ou honorifique lors de la fête de la Fédération en l'honneur d'un militaire appartenant à ce régiment. Un anachronisme existe aussi pour l'attribution de cette médaille à un membre de la section des Gardes Françaises de Paris. En effet, à partir du mois de juin 1790 ce quartier de Paris portait le nom de « section de l'Oratoire » jusqu'en 1792. L'existence des 2 médailles (Fig. 3 et 4) doit conforter l'hypothèse selon laquelle cette médaille fut bien donnée à un citoyen de la section des Gardes Françaises et non à un soldat de métier du régiment portant le même nom. Au sujet de la date réelle de l'émission de notre exemplaire, on pourrait en déduire qu'elle fut fabriquée entre 1792 et 1795. L'année figurant à l'exergue de l'avers (1790) pourrait correspondre à la création de la « section ».

Le trou de suspension et l'usure importante attestent qu'elle fut portée par son propriétaire en signe d'appartenance à cette section. Cette médaille a certainement du être présentée à l'entrée des locaux dans lesquels se déroulaient des assemblées ou comités privés.

Il ne reste plus qu'à découvrir et à publier les autres médailles relatives à cette série émise pour les autres sections parisiennes dont l'existence est probable.

BIBLIOGRAPHIE

BOULOISEAU M. (1939) *Les comités de surveillance des arrondissements parisiens*, Mellottée.

HENNIN H (1826) *Histoire Numismatique de la Révolution Française*, Paris.

MELLIE E. (1898) *Sections dans Paris pendant la Révolution Française*, Paris.

PREAU C. (1891) *Médailles inédites de la Révolution*.

SOUBOUL A. (1950) *Les papiers des sections de Paris (1790-an II)*, Paris.

Article received: 29/12/2015

Article accepted: 12/04/2016



OMNI

Achevé d'imprimer en juillet 2016

ISSN 2104-8363

Dépôt légal : juillet 2016

Imprimé en France

Edition OMNI

Copyright © Toute reproduction totale ou partielle du contenu de cette revue sans l'accord écrit au préalable de son directeur est interdite.

Copyright © Queda prohibida toda reproducción total o parcial del contenido de esta revista sin la autorización escrita de su director.